



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## Affaires générales

### DELIBERATION

#### N° 2010-141 du 14 décembre 2010

**OBJET : X<sup>ème</sup> anniversaire de la Maison des saisonniers / Demande de subvention**

Rapporteur : M. Alain FARDELLA

Le 14 décembre 2010 à 19 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 8 décembre 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 jusqu'à la délibération n° 2010-136  
31 à partir de la délibération n° 2010-137

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votes : 34 jusqu'à la délibération n° 2010-136  
36 à partir de la délibération n° 2010-137

*M. Henry RAOUX est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Marie MARCHELLO, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Philippe SEZANNE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, Mme Claudine FINE, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER (à partir de la délibération n° 2010-137), M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET (à partir de la délibération n° 2010-137), M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, Mme Corinne MEYER, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL.

**Avaient donné pouvoir :**  
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ  
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY  
M. Marc FAURE BRAC à M. Marc FORNESI  
M. Philippe MARIACHER à M. Henry RAOUX  
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL.

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2010-27-10 en date du 27 janvier 2010 portant compétence en matière de gestion de la Maison des Saisonniers,

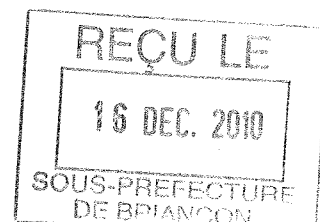
**Considérant** que la Maison des Saisonniers a été inaugurée le 1<sup>er</sup> décembre 2000 et qu'il convient de célébrer ce dixième anniversaire,

**Considérant** qu'au-delà des cérémonies officielles associant les élus, les partenaires et les financeurs, il est intéressant de profiter de cet événement pour lancer la saison hivernale des saisonniers en organisant de façon festive leur accueil et en leur apportant des informations dans le domaine du travail, de la santé et de la protection de l'environnement,

**Vu** l'avis favorable des membres du Bureau en date du 30 novembre 2010,

#### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

- Approuve le programme des festivités du X<sup>ème</sup> anniversaire de la Maison des Saisonniers,



- Approuve le plan de financement correspondant :

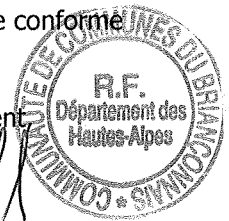
Objet	Montants TTC
Frais de communication	1000
Boissons - Buffet	1250
Animation musicale	1200
Animation prévention	200
Affranchissement - téléphone	200
Total	3850

- Autorise le Président à demander la subvention la plus élevée possible au Conseil Régional.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président



**Alain FARDELLA.**

Date dépôt S.P. : 16 DEC. 2010

Date affichage : 20 DEC. 2010